



## Analyse de la direction

### AVANT-PROPOS

Les états financiers ci-joints de la Société indiquent un déficit d'exploitation de 35,5 millions de dollars pour 1997-1998. Il s'agit uniquement d'un déficit comptable, conséquence du respect — par ailleurs essentiel — des principes reconnus de comptabilité qui doivent présider à la préparation des rapports financiers externes. Ces principes exigent de la Société qu'elle rapporte, dans ses états financiers, des dépenses comme l'amortissement de ses immobilisations.

Toutefois, la Société doit gérer ses dépenses en fonction de son financement gouvernemental qui est principalement basé sur les besoins de l'encaisse et exclut donc certaines dépenses, tel que l'amortissement, du résultat de fin d'exercice. La Société a donc de différents résultats nets selon chaque méthode comptable. Les deux méthodes comptables utilisées sont expliquées à la note 4b afférente aux états financiers. Selon la comptabilisation en fonction du financement gouvernemental, la Société a clôturé l'exercice avec un excédent de 29,4 millions de dollars, qui sera reporté à l'exercice 1998-1999.

Le moins que l'on puisse dire est que l'année 1997-1998 a marqué un tournant pour la Société : elle a été ponctuée par l'achèvement du plan de restructuration, de douloureuses pertes d'emplois et la compression des effectifs. Toutefois, sur une note plus positive, grâce notamment à la relance du marché canadien et au succès des nouvelles émissions de télévision lancées à l'automne, la chute anticipée des revenus de la Société ne s'est pas matérialisée, ce qui a pour une bonne part contribué au surplus de 29,4 millions de dollars enregistré à la fin de l'année.

Les initiatives prises par la Société, au cours de l'année passée, en vue d'améliorer la qualité et le contenu de ses différents services ont été renforcées par la décision du gouvernement d'allouer un financement annuel additionnel de 10 millions de dollars pour les services radiophoniques français et anglais de Radio-Canada, et de prolonger le financement du

Fonds de télévision pour la production d'émissions canadiennes. Le Fonds a également joué un rôle fondamental dans la mesure où il a permis à la Société d'améliorer la qualité, la quantité et la représentation régionale de sa programmation canadienne.

En outre, le ministre du Patrimoine canadien a récemment réitéré l'engagement du gouvernement vis-à-vis Radio Canada International (RCI) et a assumé la totalité du financement du service, dès le 1<sup>er</sup> avril 1997. RCI est le service international de radiodiffusion sur ondes courtes du Canada. Il est géré par Radio-Canada, qui est mandatée en ce sens par le gouvernement canadien. Il en résulte que les services fournis sont directement liés au financement obtenu. Autre preuve de sa ferme intention de maintenir ce service, le gouvernement a octroyé à RCI une contribution supplémentaire de 15 millions de dollars, ce qui lui permettra de moderniser ses infrastructures au cours des trois prochaines années.

Bien que l'année 1998-1999 marque le début d'une période très attendue de financement stable, plusieurs événements qui auront un effet direct sur la Société pointent à l'horizon :

- des modifications au financement du Fonds de télévision pour la production d'émissions canadiennes;
- dans le cadre des activités du CRTC :
  - la revue de la politique sur la radiodiffusion canadienne;
  - l'octroi de nouvelles licences pour des canaux spécialisés;
  - le renouvellement des licences des réseaux de Radio-Canada;
  - l'expiration des conventions collectives en vigueur;
- l'érosion de la part de contenu dont la Société est propriétaire.

Ces événements constitueront des défis importants pour Radio-Canada. Ils sont donc examinés de façon plus détaillée dans les sections sur la réglementation et le monde de la radiodiffusion du présent Rapport annuel.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les recettes totales des activités de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1998, ont atteint 525 292 000 \$, ce qui représente une augmentation de 4,3 % (21 445 000 \$) par rapport à l'exercice précédent (503 847 000 \$).

Cette situation s'explique principalement par l'augmentation de 18,5 millions de dollars des recettes publicitaires de l'année précédente, attribuable à un marché nettement plus favorable. Elle reflète également les retombées positives des Jeux olympiques d'hiver de Nagano et le succès du lancement, à grand renfort de publicité, de la grille de programmation à fort contenu canadien aux heures de grande écoute. Les réductions prévues des recettes en raison de la concurrence accrue des nouveaux services spécialisés et des réactions négatives qu'aurait pu susciter la transformation radicale de la grille ne se sont pas matérialisées.

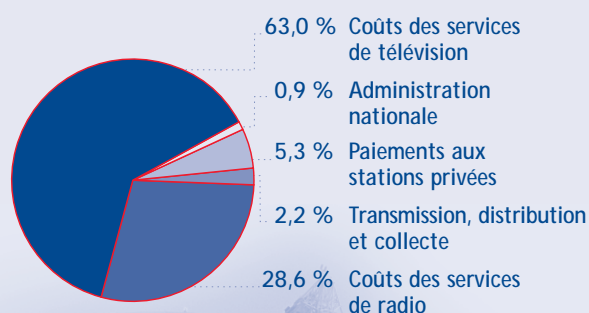
L'État des résultats et du compte du fonds effectif révèle que le financement gouvernemental des dépenses d'exploitation de l'exercice 1997-1998 a été de 702 985 000 \$, soit une réduction de 17,7 % (151 464 000 \$) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution inclut cependant le versement de 56,7 millions de dollars en remboursement (intérêts compris) d'une avance de 50 millions reçue en 1995-1996 pour couvrir les besoins de trésorerie liés aux coûts de la compression des effectifs.

À ce jour, la Société a reçu 98 millions de dollars pour combler en partie les coûts de la compression de ses effectifs, qui s'élèvent à 223 millions de dollars. Elle devrait recevoir un financement supplémentaire à ce titre en 1998-1999.

En 1997-1998, la Société a poursuivi ses efforts de restructuration en réalisant des économies et des réductions ciblées, principalement dans les secteurs de la radio et de la télévision, et dans les paiements prévus aux conventions d'affiliation avec les radio-diffuseurs privés.

Des mesures déjà mises en oeuvre du côté de l'administration nationale ainsi que des activités de transmission, de distribution et de collecte ont permis à la Société de réaliser dans ces secteurs des économies plus importantes que par le passé. Ces économies sont illustrées dans le graphique qui suit.

Réduction des dépenses d'exploitation — 69 906 000 \$



### FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

Le financement accordé pour les activités courantes de la Société a été réduit de 151,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution reflète les réductions qui avaient été annoncées par le gouvernement fédéral de même que le remboursement intégral (intérêts compris) de l'avance de 56,7 millions reçue en 1995-1996 pour couvrir les coûts de la compression des effectifs.

### POSTES DU BILAN

La diminution de l'actif à court terme par rapport à l'exercice précédent est attribuée principalement aux fonds en espèces requis pour le programme de compression des effectifs. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des comptes débiteurs, notamment en raison de la couverture des Jeux de Nagano en février 1998, et à un remboursement d'impôt. Par ailleurs, la diminution de l'actif à long terme peut être attribuée à la réduction des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par le paiement anticipé à long terme des frais de télécommunications.

La réduction du passif à court terme résulte principalement de la diminution des indemnités de cessation d'emploi, la majeure partie des coûts du programme de restructuration étant maintenant payée. Le passif à long terme a diminué à la suite de la réduction de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto et en raison de l'amortissement du fonds d'immobilisations reporté.

### FONDS D'IMMOBILISATIONS REPORTÉ

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada pour les dépenses en immobilisations sont maintenant comptabilisés comme fonds d'immobilisations reporté dans le Bilan. Ils sont amortis selon la même méthode et sur la même période de temps que les immobilisations réalisées avec ces fonds. L'amortissement est comptabilisé comme financement gouvernemental dans l'État

des résultats. Ce changement est conforme à l'énoncé-sondage de l'ICCA — Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public, intitulé «Comptabilisation de l'aide gouvernementale».

### FONDS EFFECTIF

L'État des résultats et du compte du fonds effectif est établi conformément aux principes comptables généralement reconnus. Tel qu'il a été mentionné ailleurs dans le présent rapport, ces principes comptables exigent que l'on comptabilise les dépenses non financées à même les fonds d'exploitation courants. Ces dépenses (notamment les indemnités de vacances et de cessation d'emploi) sont plutôt financées à même les crédits alloués annuellement, à mesure que les charges à payer s'accumulent. Le solde négatif de 65 434 000 \$ à la rubrique du compte du fonds effectif reflète les paiements exigibles à la fin de l'exercice. Plus de détails sont fournis dans les états et à la note 4b afférente aux états financiers.

### AUTRES

La Société continue de se dégager du financement gouvernemental. Elle finance maintenant 32,7 % de ses dépenses à partir de ses recettes nettes, qui proviennent principalement de la publicité. Ses activités sont maintenant davantage déterminées par la situation économique et par les fluctuations du marché, de même que par la concurrence accrue que représentent les nouveaux services spécialisés et d'autres entreprises nouvelles. Cette dépendance à l'égard des recettes de sources non gouvernementales place la Société dans une position plus précaire que par le passé. Par conséquent, Radio-Canada suivra de près la situation, de façon à profiter des nouvelles occasions lorsqu'elles se présenteront ou à réduire au minimum les effets des facteurs négatifs.





# Rapport financier

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers et tous les autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers, qui comprennent aussi des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour la production de renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Ces contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations sont effectuées de façon efficace et que les transactions sont conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers de la Société et en fait un compte rendu à la Société Radio-Canada et au ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend quatre personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers ainsi que le rapport du vérificateur général y afférent, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et le vérificateur général du Canada pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

Ottawa, Canada

Le 12 juin 1998

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE AUX RESSOURCES

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil d'administration de la  
Société Radio-Canada  
et à la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la Société Radio-Canada au 31 mars 1998 et l'état des résultats et du fonds effectif et l'état de l'évolution de l'encaisse de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1998 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*, je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la modification de la méthode de comptabiliser les crédits parlementaires pour les immobilisations amortissables expliqué à la note 3 aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Ottawa, Canada  
Le 12 juin 1998

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA,  
L. DENIS DESAUTELS, FCA



# État des résultats et du fonds effectif

Pour les exercices terminés le 31 mars

	1998	1997
		(milliers de dollars)
		(Redressé – note 3)
<b>RECETTES</b>		
Publicité et ventes d'émissions	383 306	364 834
Services spécialisés (note 5)	87 383	85 275
Divers	54 603	53 738
	<b>525 292</b>	<b>503 847</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Coûts des services de télévision et de radio	1 065 009	1 129 038
Services spécialisés (note 5)	86 096	85 420
Transmission, distribution et collecte	64 107	65 637
Radio Canada International	15 264	15 657
Paievements aux stations privées	12 295	16 019
Administration nationale	15 073	15 696
Amortissement des immobilisations	135 379	117 303
Programme de compression des effectifs (note 6)	18 336	(19 312)
Total des dépenses avant impôts	1 411 559	1 425 458
Perte nette d'exploitation, avant financement gouvernemental et impôts	(886 267)	(921 611)
<b>FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL</b>		
Crédit parlementaire d'exploitation (note 4)	759 654	854 449
Somme gelée pour rembourser une avance accordée en 1995–1996 (note 4)	(56 669)	–
Financement net pour dépenses d'exploitation	702 985	854 449
Crédit parlementaire pour le programme de compression des effectifs (note 4)	–	41 975
Financement de Radio Canada International (note 5)	15 360	5 179
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté (note 9)	135 120	116 741
Résultats d'exploitation nets avant impôts	(32 802)	96 733
Provision pour l'impôt sur le revenu et des grandes sociétés (note 7)	2 708	2 959
<b>Résultats d'exploitation nets pour l'exercice</b>	<b>(35 510)</b>	<b>93 774</b>
<b>Solde du compte du fonds effectif, début de l'exercice</b>	<b>(33 924)</b>	<b>(131 698)</b>
Fonds de roulement (note 4)	4 000	4 000
<b>Solde du compte du fonds effectif, fin d'année</b>	<b>(65 434)</b>	<b>(33 924)</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.





	<b>1998</b>	<b>1997</b> (milliers de dollars) (Redressé – note 3)
<b>ACTIF</b>		
À court terme		
Encaisse et placements à court terme	38 624	216 137
Débiteurs	183 826	109 686
Stocks d'émissions	87 964	96 517
Frais payés d'avance	35 094	21 361
Impôt sur le revenu reporté	–	20 523
	<b>345 508</b>	<b>464 224</b>
Immobilisations (note 8)		
Charges reportées	1 142 146	1 185 099
	25 449	15 416
	<b>1 513 103</b>	<b>1 664 739</b>
<b>PASSIF</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	223 605	190 938
Indemnités de vacances à payer	38 078	40 088
Indemnités de cessation d'emploi	13 191	112 104
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 12)	3 850	10 808
	<b>278 724</b>	<b>353 938</b>
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi	69 932	65 824
Charge de retraite reportée (note 11)	97 639	97 748
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 12)	385 345	389 276
Fonds d'immobilisations reporté (note 9)	746 897	791 877
	<b>1 299 813</b>	<b>1 344 725</b>
<b>FONDS EFFECTIF</b>		
Fonds effectif	(65 434)	(33 924)
Engagements et éventualités (notes 13 et 14)		
	<b>1 513 103</b>	<b>1 664 739</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE, RESSOURCES *Dawnie McPherson*

UN ADMINISTRATEUR *J. Legault*

UN ADMINISTRATEUR *A. H.*

# État de l'évolution de l'encaisse

Pour les exercices terminés le 31 mars

	<b>1998</b>	<b>1997</b>
		(milliers de dollars)
		(Redressé – note 3)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultats d'exploitation nets pour l'exercice	(35 510)	93 774
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(100)	(202)
Postes hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	135 379	117 303
Amortissement des charges reportées	5 390	14 453
Indemnités de cessation d'emploi et de vacances	(96 815)	(39 691)
Cotisation de retraite reportée	(109)	(57 566)
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(135 120)	(116 741)
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors caisse et placements à court terme (note 16)	(26 130)	17 968
	<b>(153 015)</b>	<b>29 298</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Crédits parlementaires (note 4) :		
Fonds d'immobilisations	90 140	96 709
Fonds de roulement	4 000	4 000
Produits de l'aliénation d'immobilisations/ financement provenant d'autres organismes	1 287	2 690
	<b>95 427</b>	<b>103 399</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(93 613)	(85 874)
Portion de capital des paiements de location-acquisition	(10 889)	(16 533)
Refinancement d'un contrat de location-acquisition	–	4 792
Charges reportées	(15 423)	–
	<b>(119 925)</b>	<b>(97 615)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements à court terme</b>	<b>(177 513)</b>	<b>35 082</b>
Encaisse et placements à court terme, début de l'exercice	216 137	181 055
<b>Encaisse et placements à court terme, fin de l'exercice</b>	<b>38 624</b>	<b>216 137</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.